

RCS : SALON DE PROVENCE

Code greffe : 1304

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de SALON DE PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 00621

Numéro SIREN : 388 758 617

Nom ou dénomination : EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - MEDITERRANEE

Ce dépôt a été enregistré le 29/10/2021 sous le numéro de dépôt 5519

**CERTIFIÉ CONFORME**

# **EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - MEDITERRANEE**

Société par actions simplifiée au capital de 500 000 €

Siège social :

11 rue de Lisbonne

13127 VITROLLES

388 758 617 RCS SALON-DE-PROVENCE

---

## **DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 28 OCTOBRE 2021**

### **Procès-verbal**

L'an deux mille vingt-et-un,  
Le vingt-huit octobre.

Monsieur Arnaud PERETMERE,

Agissant en qualité de Directeur Général de la société EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - REGIONS FRANCE, SAS au capital de 92 616 272 €, ayant son siège social sis 3-7 place de l'Europe 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY, immatriculée sous le numéro 775 673 031 au Registre du Commerce et des Sociétés de VERSAILLES,

Associé Unique de la société EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - MEDITERRANEE (ci-après « la Société »).

La société KPMG AUDIT IS, Commissaire aux comptes titulaire, ayant été régulièrement informée.

### **A pris les décisions suivantes :**

#### **PREMIERE DECISION**

L'Associé Unique, après avoir :

1. Pris connaissance du traité d'apport partiel d'actifs en date du 14 septembre 2021 (ci-après le « Traité d'Apport ») aux termes duquel la Société fait apport, sous conditions suspensives, à la société EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - INFRA MEDITERRANEE - SAS au capital de 150 000 €, ayant son siège social sis 11 rue de Lisbonne 13127 VITROLLES, immatriculée sous le numéro 328 518 097 au Registre du Commerce et des Sociétés de SALON-DE-PROVENCE - des éléments d'actifs et de passifs composant la branche complète et autonome de son activité « d'études, ingénierie, conception, réalisation, construction, maintenance, service-après-vente, pilotage, démarrage et assistance technique, exploitation de toutes installations publiques ou privées d'infrastructures dans le domaine du génie électrique et plus largement de l'énergie » (ci-après « la Branche d'Activité ») sise et exploitée :
  - ↳ 11 rue de Lisbonne 13127 VITROLLES, administrativement rattachée à son établissement principal immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de SALON-DE-PROVENCE et au Répertoire SIRENE sous le numéro Siret 388 758 617 00277,
  - ↳ 724 boulevard du Mercantour 06200 NICE, administrativement rattachée à son établissement secondaire, immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de NICE et au Répertoire SIRENE sous le numéro Siret 388 758 617 00053,
  - ↳ Z. I. Les Bourguignons - Quartier les Argiles 84400 APT, administrativement rattachée à son établissement secondaire, immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés d'AVIGNON et au Répertoire SIRENE sous le numéro Siret 388 758 617 00269 ;

2. Et pris connaissance du rapport établi par le Commissaire aux apports le 14 octobre 2021 en vue de vérifier et d'évaluer les apports consentis par la Société ;
3. Puis constaté :
  - ↳ que le Traité d'Apport a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de SALON-DE-PROVENCE le 17 septembre 2021 pour la Société et également le 17 septembre 2021 pour la société EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - INFRA MEDITERRANEE,
  - ↳ que les avis de projet d'apport partiel d'actifs ont été publiés au BODACC les 27 et 28 septembre 2021 pour la Société ainsi que pour la société EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - INFRA MEDITERRANEE ;

Décide de ne pas approuver l'opération d'apport partiel d'actifs susvisée.

En conséquence, l'Associé Unique prend acte que l'ensemble des dispositions du Traité d'Apport, tel que stipulé à la Section III de son Chapitre III, sont considérées comme nulles et de nul effet.

Enfin, l'Associé Unique confirme, en tant que de besoin, que du fait de la non transmission de la Branche d'Activité à la société EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - INFRA MEDITERRANEE, celle-ci restera exploitée par la Société sans aucun changement.

### **DEUXIEME DECISION**

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour faire le cas échéant tous dépôts et publications requis.

»

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'Associé Unique.

La présente décision sera répertoriée dans le Registre tenu à cet effet.

**Pour la société EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES -  
REGIONS FRANCE,**

**Le Directeur Général, Arnaud PERETMERE**